



Réserve Naturelle Régionale
PARTIAS

COMPTE-RENDU

REUNION DU COMITE CONSULTATIF

DU 12 NOVEMBRE 2015 A PUY-ST-ANDRE
(05)



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

LPO PACA - Antenne des Hautes-Alpes

9 avenue René Froger - 05100
BRIANCON



COMMUNE DE
PUY-SAINT-ANDRE

Mairie de Puy St-André
Le Village 05 100 - PUY
SAINT-ANDRE



Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaire principal

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- Bilan des années 2014 et 2015
- Perspectives 2016
- Présentation du projet de réhabilitation multifonction de la cabane des Partias
- Présentation du Plan d'Aménagement Forestier de la commune de Puy-Saint-André par l'Office National des Forêts
- Questions diverses.

Trois diaporamas présentant les différents points ont été diffusés en cours de réunion.
Ils seront mis à disposition des participants via un espace de téléchargement.

INTRODUCTION

Introduction par P.Leroy, maire de Puy-Saint-André et C. Bouchet, conseillère régionale désignée pour présider le Comité consultatif.

Intervention de Denis HEDE : hommage à Pierre KOLLER, ancien maire, à l'initiative la RNV.

E. Bouvier et Q. Dilasser présentent la politique régionale en matière de RNR, le contexte, les perspectives ainsi qu'un panorama des Réserves naturelles régionales (RNR) existantes.

Pour rappel :

RNR des Partias : Créée le 30 octobre 2009 par délibération du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Superficie : 685 ha
- Foncier : communal de Puy-Saint-André
- Gestionnaires (arrêté CR du 25 mai 2010) : Commune de Puy Saint André et LPO PACA
- Comité consultatif : arrêté n°2010-204 du CR du 25 mai 2010
- Conseil scientifique : arrêté du CR n°2012-105 du 19 avril 2012

PRESENTATION DU BILAN ET PERSPECTIVES PAR LA LPO

Intervention de P. Leroy qui rappelle que deux émissions « CO2 mon amour » sur France inter ont traité ou traiteront en tout ou partie de la commune (quelques minutes sur les Partias lors d'une émission passée et à venir : une partie consacrée à la démarche énergétique de la commune).

Surveillance et police :

Réflexions/décisions du Comité :

- Concernant le site d'escalade : actuellement pas d'enjeu car très peu fréquenté (grimpeurs locaux) mais existence d'un patrimoine naturel rupestre d'intérêt sur la voie. Au moment de la révision de l'acte de classement, position à trancher sur l'autorisation ou non de la pratique sur cette voie.
- Survol de la zone : Faut-il réglementer le survol (la zone est la ligne la plus directe pour les secours allant sur les pistes de skis) ? le PGHM s'y entraîne car c'est un vallon tranquille sans lignes électriques ou autres éléments perturbateurs. Actuellement pas de réglementation à ce sujet. Faut-il dans le futur réglementer le survol de la RNR ?

Programmation 2016 : Mise en place des timbres amendes pour les actions de surveillance et de police.

Mieux connaître, gérer et protéger le patrimoine naturel

A propos du suivi et l'entretien des systèmes de protection des zones d'hivernage du Tétrasyre : L'ONCFS suggère de prendre contact avec des structures telles camp to camp ou skitour pour qu'ils cartographient les zones de défens dans leurs docs d'information.

Réflexions/décisions du Comité :

Concernant la mise en défens des Tétrasyre : prendre contact avec les opérateurs touristiques et sportifs (ex : CAF qui retend déjà lors de leurs passages sur site les cordages de mise en défens) afin que les mises en défens apparaissent autour des itinéraires de ski de randonnée dans leur documents d'information.

Programmation 2016 :

Inventaires faune dont chiroptères + flore / description habitats sur vallon voisin (POIA)

- synthèse des connaissances et évaluation de la gestion
- revoir et développer les modalités de suivis dans le temps
- protocoles adaptés aux enjeux et aux moyens disponibles
- mise en place d'indicateurs d'évaluation de la gestion.

Sondage et fréquentation sur les crêtes de Serre-Chevalier

- sondage au cœur de l'été 2015 : public intéressé par l'aménagement d'un sentier de découverte

Etude de fréquentation dans la RNR

- éco-compteur fonctionnel depuis fin été 2013
- pics de fréquentation suivant les mois d'été avec le plus fort de la fréquentation ayant lieu du 14 juillet au 15 août. A partir de fin août fréquentation faible en suivant plutôt les périodes de week-end.

Réflexions/décisions du Comité :

Pas d'observations sur l'étude de fréquentation mais des débats relatifs à la route qui mène à la RNR des Partias. C'est une piste de compétence départementale où il y a nécessité de poser 2 panneaux signalétiques :

- voie sans issue
- route dangereuse, croisement difficile

A retravailler avec le CD05, si nécessaire avec l'appui de l'autorité compétente.

- Pose d'un éco-compteur véhicule à prévoir au niveau du Saouto et recul de la barrière au niveau du radier.

Lac des Partias

Réflexions/décisions du Comité :

Trois options pour la gestion à l'avenir du lac :

- On laisse comme aujourd'hui
- Artificialisation du site pour étanchéifier le lac (**non retenu par le comité**)
- canaliser l'eau du torrent d'alimentation sur toute la partie plane zone d'infiltration – ne modifierait pas a priori le fonctionnement général. Récupérer l'eau du torrent de Sacha (cela était déjà fait autrefois comme en témoigne l'ancien canal toujours visible)

Le Comité se prononce contre l'artificialisation (option 2), et souhaite qu'on installe un panneau explicatif qui permette de comprendre le caractère non régulier de ce lac (karst, lac souterrain etc.). Dans le cas où des interventions étaient imaginées, il faudrait des autorisations spéciales (RNR, loi sur l'eau, site classé etc.).

Entretien des sentiers

Décision du Comité :

Concernant le Grand Trail des Ecrins :

- modification du parcours : Col de Valouise > Col Trancolette > Lac Partias > col Pisse (+ éventuellement Partias > Pisse en direction Condamine par la Paria)
- Pas de point de ravitaillement près de la cabane pastorale motivé par des arguments de nuisances et de gestion des flux de déchets sur le parcours prévu dans la RNR
- Pas d'aller-retour 4x4 autorisé

Programmation 2016

Le Grand Trail des Ecrins

- Gérer la modification de parcours (Col de Vallouise > Col Trancolette > Lac Partias > col Pisse (+ éventuellement Partias > Pisse en direction Condamine par la Paria)
- Assurer le contrôle du bon déroulement de la manifestation

Entretien sentier

- à poursuivre : vers la Condamine
- problèmes à résoudre autour du lac et bergerie : vaches renversent les poteaux, sentiers anarchiques etc.

Présence d'inscriptions et installations non autorisées par le règlement : arbres marqués, plaque commémorative, croix posée au sommet Bouchard, etc.

Décision du Comité : Procéder à l'effacement des marques sur les arbres et discussion/sensibilisation des acteurs.

Fête des Partias et projets pédagogiques

En 2015 moins de participation que les années précédentes : environ 70 personnes (plutôt des personnes locales, adultes sans enfants)

Programmation 2016

- Fête des Partias : Formule à maintenir mais adaptation pour toucher un public plus important : privilégier le dernier week-end de juin
- Projets pédagogiques : Axe d'amélioration pour les années à venir : développer d'avantage le projet pédagogique (en plus de la fête des Partias). Travailler avec des petits groupes (accès minibus) : sportifs, santé, etc. Retenter des animations l'été (type permanence ornithologique ou nature en général) au sommet de Serre-Chevalier ou autour du lac des Partias etc. Participer à la fête de la nature etc.

Réhabilitation de la cabane des Partias

Au regard de l'article R. 332-44 du Code de l'Environnement concernant tous travaux modifiant l'état ou l'aspect de la réserve, et de l'Article 3.7 de l'acte de Classement : « *Les travaux sont interdits dans la réserve naturelle régionale, à l'exception de ceux prévus au plan de gestion établi conformément à l'article 7 après déclaration auprès du président du Conseil Régional.* » Une autorisation spéciale peut être délivrée en suivant la procédure administrative suivante :

1. avis du Comité consultatif de la RNR
2. délibération du Conseil municipal de Puy-Saint-André
3. Avis du CSRPN
4. Délibération Conseil régional

Décision du Comité :

Avis favorable pour la réhabilitation de la cabane pastorale des Partias et des travaux relatifs au captage et au réservoir d'eau au niveau de la cabane de l'INRA (travaux prévus en 2016 et 2017).

Plan d'aménagement forestier (PAF) de la commune de Puy-Saint-André

Modalités d'intervention proposées :

- Production principalement pour le bois d'affouage
- Périodes d'interventions adaptées pour éviter le dérangement des espèces remarquables
- 21% de surface d'intervention pendant la durée d'aménagement et près de 1 000 m³ de coupe prévus dans la RNR
- Pas d'ouverture de nouvelles dessertes : débusquage du bois par traction animale sur les terrains de la RNR du fait des enjeux biodiversité et du niveau de protection
- Pour la parcelle n°6 : débusquage à cheval prévu et convenu avec la commune. Pour les autres parcelles de coupe contenues dans le périmètre de la RNR (parcelles 7, 9 et 10), les modalités d'intervention ne sont pas encore entérinées et seront soumises au vote du Conseil municipal.

Réflexions/décisions du Comité :

- Approbation du Plan d'Aménagement Forestier par le Comité consultatif pour les parcelles 6, 7, 9 et 10 (parcelles contenues dans la Réserve) au regard des modalités d'intervention susvisés
- Le plan de coupe des parcelles (contenues dans le périmètre de la RNR) sera présenté pour avis au CSRPN
- Délibération du Conseil régional à préparer suivant des éléments d'informations (cartographie, rappel des conditions encadrant les coupes sur les parcelles contenues dans le périmètre de la RNR et du site classé) qui seront fournis par l'ONF

Questions diverses

Projet de restaurant d'altitude au sommet de la crête de Serre-Chevalier

- Projet inscrit au SCOT au titre des UTN
- Sera discuté au niveau du PLU de la commune de Puy-Saint-André (renouvellement de PLU en cours)
- 30% du projet se situerait (donnée à vérifier) dans le périmètre de la RNR
- Nécessité de clarifier la limite de la Réserve au niveau des sentiers VTT, secours etc. entre la RNR et la station.

Réflexions/décisions du Comité :

Concernant le projet de restaurant d'altitude

- Découverte du sujet pour le Comité. Avis très réservé de l'organe consultatif dans l'attente d'avoir plus d'informations sur le projet afin de produire un avis sur des bases solides.
- Sans présager de sa recevabilité ou de sa non recevabilité : ce projet s'il était approuvé par un prochain Comité devrait passer par les procédures administratives au titre de la Réserve (CSRPN etc.) et du site classé (démarches allant jusqu'à un avis du ministère)
- Possibilité d'allier à ce projet une maison de la Réserve, un centre d'interprétation et une contribution financière au fonctionnement de la réserve à long terme

Limite de la RNR des Partias, de la commune de Puy-Saint-André et de la commune de Serre-Chevalier

Réflexions/décisions du Comité :

Au vu des limites de la RNR et de la commune de Puy-Saint-André, il semblerait que des sentiers (randonnées/VTT/ski) prenant place sur la crête de Serre-Chevalier soit à l'intérieur du périmètre de la Réserve. Il sera nécessaire de clarifier ce point, avec l'aide des données géographiques, notamment suite aux réglementations d'aménagement des sites de la RNR.

Projets de sentier sur la crête de Serre-Chevalier

Réflexions/décisions du Comité :

Le comité s'est positionné contre la création de nouveaux sentiers au sein de la RNR, suite aux éventuels projets soutenus par le SIVM de Serre-Chevalier, en raison de l'existence de larges sentiers sur la crête et rentrant pour partie dans le périmètre de la RNR.

Annexe 1

Présents

Structure	Nom	Fonction	e-mail
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)	GILLET Olivier		pascal.gillet@developpement-durable.gouv.fr
Direction départementale des Territoires (DDT)	LEBER-BOYER Francine	Chef d'Unité Espaces Naturels et Evaluation Environnementale (SEEF/ENEE)	francine.leber-boyer@hautes-alpes.gouv.fr
	POTIN Claudine	SEEF/ENEE	claudine.potin-castagnone@hautes-alpes.gouv.fr
	ALLEMAND Gérard	SEEF/ENEE	gerard.allemand@hautes-alpes.gouv.fr
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)	BERGERETTI Olivier	Chef de brigade	Olivier.Bergeretti@oncfs.gouv.fr
Office National des Forêts (ONF)	BLANCHARD Laurent	Chargé de mission environnement	laurent.blanchard@onf.fr
	GUIEYSSE Christian		christian.guieysse@onf.fr
	ALBERTIN Raymond	Agent patrimonial	raymond.albertin@onf.fr
Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CR PACA)	BOUCHET Claire	Conseillère régionale	claire.boucheto3@orange.fr
	DILASSER Quentin	Chef de projet SPB - DDT	qdilasser@REGIONPACA.FR
	BOUVIER Espoir	SPB - DDT	ebouvier@REGIONPACA.FR
Conseil départemental des Hautes- Alpes (CD05)	AUFFREY Pascal	Service forêt	pascal.auffray@hautes-alpes.fr
Commune de Puy Saint-André	LEROY Pierre	Maire	pierre.leroy103@orange.fr
	PROUVE Alain	Conseiller	prouvealain@gmail.com
Serre-Chevalier Vallée (SCV) Domaine skiable	MANCHON Didier	Responsable gestion des risques	Didier.Manchon@compagniedesalpes.fr
Association "les Amis des Combes"	AGRESTI Lucien	Président	lucien.agresti@laposte.net
	HEDE Denis	Membre	den.hede@laposte.net
Association foncière pastorale (AFP)	CHARDRONNET Luc	Président	luc.chardronnet@hotmail.fr
Mairie de Saint Martin de Queyrières	RIGNON Emmanuel	3ème adjoint	mairie.stmartindequeyrieres@wanadoo.fr
Centre Briançonnais de Géologie Alpine (CGBA)	CIRIO Raymond	Président	cirio.raymond@wanadoo.fr
LPO PACA	KABOUCHE Benjamin	Directeur	benjamin.kabouche@lpo.fr
	FINE Vanessa	Responsable programme 05 et conservatrice RNR Partias	vanessa.fine@lpo.fr

Structure	Nom	Fonction	e-mail
	MICHALET Coline	Ambassadrice biodiversité en service civique	coline.michalet@lpo.fr
	COUSSOULET Sylvain	Bénévole	s.coussoulet@wanadoo.fr
	BONNEAU Pierre	Bénévole	pierre.bonneau05@gmail.com

Excusés

Nom	Structure	Fonction	e-mail
PAUVERT Samuel	Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)	Service biodiversité, eau, paysages (SBEP/UB)	Samuel.Pauvert@developpement-durable.gouv.fr
TUGEND Vincent		Inspecteur des sites (SBEP/USP)	vincent.tugend@developpement-durable.gouv.fr
FIQUET Marc	Direction départementale des Territoires (DDT)	Chef Service Eau Environnement Forêt (SEEF)	marc.fiquet@hautes-alpes.gouv.fr
GUILHEM Philippe	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)	Chef de service	philippe.guilhem@oncfs.gouv.fr
JOANNY Marc	Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CR PACA)	Chef du Service Parcs naturels régionaux, Espaces naturels et Biodiversité - Dir. Développement des Territoires (SPB - DDT)	mjoanny@REGIONPACA.FR
TELMON Jean-Philippe	Société de Chasse de Puy-Saint-André	Membre	tjeanphi@free.fr
BONNET Richard	Parc National des Ecrins	Responsable scientifique	-
ABDULHAK Sylvain	Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA)	botaniste	s.abdulhak@cbn-alpin.fr
SILHOL Ariane	Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM)		asilhol@cerpam.fr
MANNEVILLE Olivier	UJF Grenoble	Membre comité scientifique	Olivier.Manneville@ujf-grenoble.fr
BERNARD-LAURENT Ariane	ONCFS / CSRPN / OGM	Membre comité scientifique	Ariane.Bernard-laurent@oncfs.gouv.fr
ROQUES Alain	INRA Orléans	Membre comité scientifique	alain.roques@orleans.inra.fr
COUTURIER Thibaut	OGM	Chargé de mission "PRA Tétras-lyre Alpes"	thibaut.couturier@asso-ogm.fr
LELIEVRE Michel	Elu commune Saint-Martin-de-Queyrières	élu	michel.lelievre13@orange.fr
GUICHARD Eric	PGHM	Comandant	eric.guichard@gendarmerie.interieur.gouv.fr
JOBIN Christophe	SIVM Serre-Chevalier	responsable des travaux et services techniques	-